

Circonscription de Melle

Ecole élémentaire de Brioux-sur-Boutonne.
12 avenue de Poitiers 79 170 Brioux-sur-Boutonne

**ECOLE
élémentaire de
Brioux-sur-
Boutonne**

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU mardi 17 novembre 2020

•**Étaient présents :**

ENSEIGNANTS : Mmes AUGER, GUERIT, TRIBOT, POUSTAY, et MM. MERCIER et CHARLES.

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES : Mmes LEVASSEUR et GENTY, et M. TEILLOUT

REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS (IEN, Élus, DDEN) :
Mme MENARD (élue référente de la commune de Brioux-sur-Boutonne)

CHARLES Florent

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme POUSTAY

09 71 27 51 32

Absents excusés : Mme LAMBIN (IEN de la circonscription de Melle), Mme RETUREAU (DDEN), Mmes PRINTEMPS, BERGERON et BOCHE (représentantes des parents d'élèves), Mme VEZIEN (enseignante spécialisée)

ce.0790669Y@ac-poitiers.fr

L'ordre du jour est abordé comme suit :

•**Ordre du jour :**

- Installation du Conseil d'école :** Composition et rôle
- Le règlement Intérieur de l'École :** modification et approbation du nouveau règlement intérieur 2020 - 2021
- Les instances de liaison :** Compte-rendu du Conseil École-Collège
- Le Projet d'École :** Bilan de l'année 2, et actions prévues pour l'année 3
- Le Cadre de Vie :** Travaux
- Sécurité :** Présentation du PPMS, bilan des exercices : incendie et intrusion.
- La vie scolaire :** Rythmes scolaires, relations aux parents, protocole sanitaire.
- Divers :** Point financier

➤ **Installation du Conseil d'école :**

Les résultats des élections des parents d'élèves sont les suivants :

Nombre d'inscrits : 210 Nombre de votants : 106 Nombre de bulletins blancs ou nuls : 16

Suffrages exprimés : 90

Taux de participation : 50,48%

Présentation des parents élus titulaires et rappel de leur rôle.

Titulaires : Mmes PRINTEMPS, LEVASSEUR, BERGERON, GENTY et M. TEILLOUT.

Remplaçante : Mme BOCHE

La réglementation permet à chaque parent disposant de l'autorité parentale d'être électeur de ses représentants, qui doivent être un ou deux par classe. Les élections ont eu lieu le vendredi 09 octobre. Les représentants des parents siègent et votent au conseil d'école. Chaque électeur ne dispose que d'une voix, quel que soit le nombre d'enfants inscrits dans l'école.

Rappel du rôle des représentants de parents d'élèves dans l'école :

- Les parents d'élèves élus valident le règlement intérieur et statuent sur les propositions des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école; en fonction de ces éléments, ils adoptent le projet d'école, donnent leur accord.
- Ils facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels.
- Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un ou des parents concernés.
- Ils donnent leur avis et présentent toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur : les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République, l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles, le programme d'actions établi par le conseil école-collège. Une information doit être donnée au sein du conseil d'école sur les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers et sur l'organisation des aides spécialisées.

À noter : le suppléant d'un représentant peut assister au conseil d'école, mais il ne peut voter que s'il remplace un titulaire absent.

➤ Le règlement Intérieur de l'École :

Le règlement est lu par le directeur et les changements sont pointés.

Le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Le règlement intérieur sera accessible par le biais du site internet :

<http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/brioux-sur-boutonne/>. Un mot d'information aux parents sera distribué, il devra être signé par tous les parents après avoir pris connaissance du règlement intérieur.

➤ Les instances de liaison :

Présentation des projets maternelle-école-collège.

Un bref compte-rendu du conseil école collège du 06 octobre 2020 est fait :

L'évaluation nationale à l'entrée en 6^{ième} était la même que l'année dernière en Français et en Mathématiques. Les passations se terminant juste au moment de cette réunion, les résultats complets ne nous ont pas été communiqués. Néanmoins il apparaît dans les premiers résultats une grande difficulté dans la lecture fluence : le déchiffrage, l'aisance à voix haute, la vitesse de lecture.

Les CM2 sont engagés dans un projet en mathématiques et en anglais avec le collège de Brioux-sur-Boutonne.

Une visite du collège est prévue en fin d'année.

Si le protocole le permet en fin d'année, les élèves de Grande Section pourraient venir passer un moment dans les classes de CP, et des échanges pourraient être prévus entre les deux niveaux.

➤ Le Projet d'École :

Bilan de l'année 2 et présentation des actions prévues en année 3 : En raison de la situation particulière de l'année scolaire dernière, liée notamment au confinement, nous n'avons malheureusement pas été en mesure de mettre en œuvre la grande majorité des actions prévues. Aussi, les actions de l'année 2 sont reconduites pour cette année, année 3.

Le projet d'école, qui avait été présenté et adopté lors du dernier conseil d'école, a été validé par l'Inspection de l'Éducation nationale ; il est à nouveau présenté au conseil d'école :

Ambition 1 : Construire des apprentissages durables : Grâce à la présence du maître supplémentaire, les actions mises en place pour créer un lien cycle 1/cycle 2 ont permis d'uniformiser les outils, les pratiques entre les deux écoles, ce qui facilite la stabilité des apprentissages. La mise en place d'ateliers (mathématiques, lecture, théâtre, recherche, écriture...) a permis aux élèves de progresser à la fois dans la maîtrise du langage oral et dans l'autonomie.

Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours : Le dispositif PDMQDC permet une meilleure continuité du suivi des élèves et participe à développer le travail d'équipe. Les exposés et débats philosophiques ont permis de renforcer le langage oral en lien avec l'EMC. Les liens avec différents partenaires (Maison des Arts, scènes nomades, CUMAV, JMF, école et cinéma) **ont tendu à être renforcés mais sont mis en suspens en raison du protocole sanitaire.**

Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance :

Les différentes rencontres avec les représentants de l'APE ont facilité l'organisation des actions communes.

Présentation des actions prévues en année 2 :

Ambition 1 : Construire des apprentissages durables : Les actions menées en année 1 vont être pérennisées et s'étendre vers la résolution de problèmes et la culture scientifique en lien avec l'éducation à l'environnement et au développement durable. Le travail en ateliers sera favorisé lors de la résolution de problèmes (C2 et C3) **grâce à la présence du maître supplémentaire.**

Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours : Le but est de valoriser et mieux communiquer sur les actions contribuant aux parcours éducatifs (expositions, invitations des différents partenaires...), développer l'interdisciplinarité par le biais de projets

fédérateurs, et intensifier les relations avec les différents partenaires (JMF, scènes nomades, Maison des Arts, le Méliés (cinéma) ...)

Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance :

La communication avec les parents devra être renforcée via edumooov (site de création des livrets d'évaluation) et le site internet de l'école. Les relations intergénérationnelles seront renforcées notamment en développant le lien avec la maison de retraite de Brioux-sur-Boutonne, si le protocole le permet.

Thème de l'année : éducation à l'environnement et au développement durable : nous mènerons différentes actions : « récup'art », « économisons pour préserver notre planète », « jardinage sans produits phytosanitaires », les énergies renouvelables, trier les déchets, « la biodiversité : c'est la vie ! », ...

Ces actions seront menées en partenariat avec les Ateliers de la simplicité (Melle), Le CPIE de Coutières et de la Gâtine Poitevine, la communauté de Communes Mellois en Poitou, les parents d'élèves, l'APE, la mairie et les employés communaux, le syndicat des eaux 4B, le SIEDS et la Betapi.

➤ Le Cadre de Vie :

RENTREE 2020-2021 : Effectifs en forte hausse : 127 élèves

Répartition :

CP : 23 élèves : Mme AUGER

CP / CE1 : 5+16 = 21 élèves : Mme GUERIT

CE2 : 25 élèves Mme COXON (remplacée par Mme TRIBOT)

Rappel du dispositif « plus de maîtres que de classes » : M. MERCIER (maitre supplémentaire)

CM1 : 28 élèves Mme POUSTAY

CM2 : 29 élèves M. CHARLES et Mme DAVID

➤ Sécurité : Bilan des exercices obligatoires : Présentation du PPMS

Test incendie effectué avec succès le mardi 09 septembre : l'école a été évacuée en 2 min 25.

Test attentat / intrusion effectué le mercredi 18 septembre. Une fois déclenché, le protocole d'évacuation de l'école s'est bien passé : rapidement et par les itinéraires prédéfinis. L'évacuation de toute l'école s'est faite en 3 min 50.

➤ Travaux réalisés et à prévoir :

- Nous renouvelons notre demande de changement des portes d'entrée afin de les sécuriser et de mettre des visiophones avec ouverture automatique.

Mme MENARD nous confirme que la demande a été prise en compte par la Communauté de Communes et est en attente de budgétisation.

- Certains travaux sont prévus dans les années à venir par la Communauté de Communes Mellois en Poitou (apport d'une ventilation, réfection de la toiture de l'isolation sous les combles, révision générale des menuiseries extérieures, ...).

- Une demande d'installation d'un distributeur de savon a été faite pour la classe des CM1 et celle des CE1, les seules classes qui bénéficient d'un point d'eau.

➤ La vie scolaire :

Rythmes scolaires :

La Communauté de Communes Mellois en Poitou a décidé de conserver la semaine à 4 jours et demi pour la rentrée 2021. Il n'y aura donc pas de changement pour la rentrée prochaine.

L'équipe enseignante regrette le manque de concertation car, *comme le préconise la loi*, le Conseil d'école aurait dû donner son avis aujourd'hui afin de le transmettre au DASEN pour validation..

En raison du nouveau protocole sanitaire, le rythme actuel a été ramené à 4 jours, pour la durée du confinement.

Afin de donner des perspectives aux parents et aux enseignants, et leur permettre de s'organiser sur le long terme, le conseil d'école propose qu'en cas de retour à la semaine de quatre jours et demi, celui-ci soit prévu et annoncé en amont, et soit effectif au début de la période suivante.

Les parents s'interrogent sur la prise en charge des frais de garde du mercredi matin par la Communauté de Communes

Relations parents enseignants :

Le directeur organise l'information entre l'école et les familles, en concertation avec l'équipe enseignante. Les réunions de classe ont eu lieu en septembre, sauf pour la classe de Mme COXON en raison de son absence.

Chaque enseignant organise et fait connaître les modalités de communication entre les familles et lui-même pour ce qui concerne sa classe. Les parents peuvent demander à rencontrer l'enseignant de leur enfant ou le directeur de l'école.

Chaque enseignant reçoit individuellement chaque famille au cours de l'année scolaire. Les premières rencontres ont commencé pour les CP et les CE1, les rendez-vous pour les CE2, les CM1 et les CM2 sont repoussés à la fin du confinement. Si celui-ci devait durer, des solutions alternatives pourraient être proposées (rendez-vous téléphoniques, en visio...)

➤ **Les différents projets :**

Le thème de l'année retenu pour l'école est « environnement-écologie ».

- Les élèves de CM2 vont bénéficier de trois interventions de la Betapi sur les énergies renouvelables.
- Dans le cadre du projet « jardin sans produits phytosanitaires », les CM2 ont eu deux interventions sur la biodiversité locale. Quatre autres interventions sont programmées.
- Les CP bénéficient de la présence d'animateurs extérieurs du CPIE, afin de sensibiliser les élèves au cycle de l'eau.
- Les classes se sont engagées au tri sélectif : le papier et les objets d'écriture sont collectés pour être recyclés.
- Les enseignants souhaitent utiliser la salle du parquet de la mairie pour des activités sportives et aimeraient savoir s'il est possible de mettre en place le protocole sanitaire avec la désinfection avant et après usage.
- Projets solidaires : les activités liées au téléthon seront sûrement différentes cette année (4 décembre). Les opérations pièces jaunes et bouchons d'amour seront reconduites dans la mesure du possible, ...
- Projet théâtre avec « La CHALOUPE » :
Il est prévu une quinzaine d'interventions par classe.
Un travail d'écriture pour les classes de CM1 et CM2 devrait s'engager fin novembre - début décembre.
Nous attendons la validation du projet de la Communauté de Communes Mellois en Poitou pour le démarrer. Ces interventions permettront la mise en scène d'une pièce de théâtre par classe avec une représentation aux parents en fin d'année scolaire.
- JMFrance : Dans le cadre des projets « l'enfant et le théâtre » auxquels l'école participe, le spectacle qui n'avait pas pu être présenté en mai dernier aux élèves, « Caprices », devait être proposé en novembre, mais il est à nouveau reporté à une date ultérieure.
- La mairie avait prévu de proposer un spectacle de Noël pour les élèves de Brioux le vendredi 18 décembre, mais il est annulé en raison des conditions sanitaires.

➤ **LE RASED** (Réseau d'Aides Spécialisées pour les Elèves en Difficulté)

Le RASED intervient au sein de l'école. Il dispose d'une psychologue de l'éducation nationale, Mme GAZEAU et d'une maîtresse E, qui assure une aide à dominante pédagogique, Mme VEZIEN, qui interviennent à Brioux, (maternelle et élémentaire) et sur toutes les écoles du secteur du collège de Brioux.

La psychologue intervient sur demande des parents ou des enseignants (avec l'accord des parents).
Le maître G aide les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage liées notamment à des problèmes de comportement, d'agressivité. Nous déplorons toujours qu'il n'y ait qu'un maître G sur toute la circonscription de Melle qui, de ce fait, n'intervient pas à Brioux, malgré les besoins.

➤ **Budget :**

COMITE D'ACTION EDUCATIF :

- Il était prévu l'année dernière deux projets dont le financement était important (le séjour à BOLQUERE pour les CE2 et les CM1 et le séjour à FOURAS pour les CP et les CE1) pour un total de 25 727,96 euros.

Nous avons donc multiplié les actions afin de pouvoir financer ces projets.

Il était prévu de répartir cette somme entre les parents (8 492,04 €), la Communauté de Communes (979 €), l'APE (3 950 € dotation sur deux ans) et l'école par le biais du CAE (12 306,92)

Les deux projets ont été abandonnés en raison du confinement.

L'argent avancé par les parents a entièrement été remboursé. Nous remercions l'APE qui a décidé de ne pas demander le remboursement des sommes versées.

- Les photos de classe faites fin juin 2020 ont rapporté 389,25€ à l'école.

De ce fait, il reste 11 585,94€ sur le compte courant du CAE.

Il manque à ce jour le remboursement de l'acompte versé pour le règlement du séjour à BOLQUERE qui pourrait être récupéré dans 18 mois, comme la loi le stipule.

L'équipe enseignante précise que pour toutes ces raisons, il ne sera pas demandé de participation financière aux familles pour les différents projets (scènes nomades, La chaloupe, ...)

COMMUNAUTE DE COMMUNES « MELLOIS EN POITOU » :

Il nous est difficile d'obtenir les bilans de dotations que nous fournit la Communauté de Communes, et certaines erreurs rendent complexe la gestion de ce budget. De plus, il peut se passer plusieurs semaines entre la commande d'un produit et sa livraison, du fait du délai de traitement des commandes.

Au 05 novembre 2020, il restait 19 513,11 euros sur le budget mais plusieurs factures et devis n'avaient pas encore été engagés.

Le confinement et la fermeture des écoles ayant conduit à une baisse des dépenses, un pourcentage de notre reliquat de l'année dernière a été récupéré cette année par la Communauté de Communes pour aider les entreprises à faire face à la situation liée au COVID-19, à hauteur de 1771,15 euros.

➤ **Divers :**

Le vidéo-projecteur de la classe des CM2, élément essentiel dans la pratique de classe, est tombé en panne fin mai-début juin 2020. Le service informatique de la communauté de communes en a été informé aussitôt. Le premier septembre, celui-ci a décidé de procéder à son remplacement.

Après plusieurs mois de relances, le service informatique m'a annoncé mi-novembre, que cela faisait bien parti de leurs prérogatives mais que malheureusement sa dotation était épuisée et que l'achat ne pourrait être envisagé qu'après la mise en place de la prochaine dotation, dans plusieurs mois.

Afin de proposer aux élèves un travail de qualité et aux enseignants un confort non négligeable, l'équipe enseignante a donc décidé de compenser de manque avec sa propre dotation

Une lampe pour le vidéo-projecteur de la classe de CM1 a été commandée pour les mêmes raisons.

Aussi, dans un souci d'équité, le conseil d'école demande à la Communauté de Communes « Mellois en Poitou » de prévoir, lors du vote du prochain budget, le remboursement de ces dépenses sur la dotation de l'école élémentaire de Brioux-sur-Boutonne dont le but n'est pas de financer ces équipements.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à .

À 19h50 , le 17/11/2020.

Le Secrétaire de séance
Christine POUSTAY

Le Directeur
Florent CHARLES